

Phase 1 - Déclaration d'intérêt

Remarque : Le questionnaire à remplir se trouve page suivante

Bonjour, bienvenue au Pôle de l'entrepreneuriat du Pays de Gex, situé à Saint-Genis-Pouilly dans l'Ain, en zone frontalière.

Entreprises innovantes en création ou de moins de 2 ans, venez développer votre projet sur le Pays de Gex.

Nous invitons tous les porteurs de projets qui souhaitent rejoindre notre programme à manifester leur intérêt.

Faites-nous part dès à présent de votre projet si votre entreprise n'a pas plus de 24 mois.

Nous disposons de trois dispositifs pour vous accompagner dans votre création d'entreprise, installés sur un même site pour stimuler les synergies et structurer un écosystème local :

- la pépinière d'entreprises du Pays de Gex,
- InnoGex, l'incubateur labellisé CERN (le laboratoire européen de recherche nucléaire),
- le nouvel incubateur, créé en 2023, dédié aux industries du futur et aux énergies renouvelables.

Zoom sur les 3 dispositifs proposés :

- **La pépinière d'entreprises**, le lieu efficace pour faire grandir votre jeune entreprise, dans les domaines de l'industrie, des technologies, de l'innovation et du numérique, de l'artisanat à haute-valeur ajoutée !
- **L'incubateur InnoGex** labellisé CERN, pour accueillir des projets utilisant une technologie du CERN. Bénéficiez d'un accompagnement sous la forme d'un coaching sur mesure, d'un accès aux technologies de pointe du CERN, uniques au monde et d'une aide financière (de 30 000 euros).
- **Le nouvel incubateur** dédié aux industries du futur et aux énergies renouvelables, pour accueillir des projets innovants à impact positif. Bénéficiez d'un accompagnement sous la forme d'un coaching sur mesure et d'une aide financière (de 30 000 euros). En plus, profitez des locaux de la pépinière d'entreprises.

Bénéficiez d'un bureau équipé et/ou d'un atelier à tarif préférentiel, d'un accompagnement individuel et de la plus-value des échanges avec les autres entrepreneurs. En plus, utilisez facilement des salles de réunion équipées, la connexion fibre internet très haut débit et le matériel de visio-conférence.

L'entrée en pépinière ou au sein d'un des deux incubateurs se déroule en 3 étapes :

Phase 1 - Déclaration d'intérêt : Vous devez fournir quelques renseignements sur votre projet et votre marché. Facile à faire, il suffit de répondre aux questions indiquées ci-après ! Les projets les plus innovants ou à fort potentiel seront sélectionnés pour participer à la Phase 2 – Plan d'affaires.

- Phase 2 - Plan d'affaires : À cette étape, vous présenterez un plan d'affaires (business plan) de quelques pages, selon le dossier de candidature que nous vous fournirons. Vous bénéficierez d'aide de nos experts pour remplir ce dossier.
- Phase 3 – Présentation : Les entrepreneurs dont les dossiers sont jugés les plus prometteurs présenteront leur projet devant un comité de sélection. Le(s) gagnant(s) sera (seront) annoncé(s) quelques jours après cette séance pour rejoindre ensuite soit la pépinière d'entreprise, soit l'incubateur InnoGex ou celui des industries du futur et des énergies renouvelables.

Jusque-là, tout va bien ?

Nous aimerions maintenant en savoir plus sur votre projet.

Vous démarrez la Phase 1 – Déclaration d'intérêt. A vous de jouer.

Vous pouvez télécharger le questionnaire et préparer ainsi vos réponses. Il suffit de cliquer !

Questionnaire à remplir en ligne : <https://entrepreneuriat379853.typeform.com/to/GTBzmk>

a. Nom, prénom, adresse, tel. Email

b. Nom de l'entreprise (ou nom du projet) et site web (s'il existe)

c. Le projet

Depuis combien de temps l'entreprise est-elle créée ?

Avec combien de personnes travaillez-vous sur ce projet ?

Quel est votre savoir-faire ?

Quelle est l'expertise de votre entreprise ?

Détenez-vous des ressources rares (brevet, technologies, compétences, ...) ?

d. Le marché

Quelle est votre cible, qui sont vos clients ?

Quelle solution apportez-vous ?

Quel problème voulez-vous résoudre ?

Quelle est votre proposition de valeur ?

En quoi vous différenciez-vous des offres existantes ?

e. Vos attentes

Qu'attendez-vous de nous ?

Bonus. Si vous avez déjà identifié une technologie du CERN pour votre projet, dites-nous laquelle. Expliquez-nous comment cette technologie du CERN pourrait apporter de la valeur à votre projet.

Pour en savoir davantage sur les technologies mises à disposition par le CERN, consultez cette page : <https://kt.cern/technologies>

f. Perspectives

Quel est l'impact de votre projet sur le marché, la société, l'emploi ?

Quel est votre niveau d'ambition pour les 5 années à venir ?

Avez-vous d'autres informations pertinentes à nous communiquer ?

Merci d'avoir déposé votre dossier.

Nous vous répondrons, dans les 72 heures, pour un premier retour d'information et vous informer des suites à donner.

Vous avez besoin d'avantage d'information ?

● Email : entrepreneuriat@paysdegexagglo.fr

● Tel : +33 (0)4 85 29 20 52

● Plus d'information sur notre offre : <http://swll.to/4TyxZg>

● Site web : <https://www.paysdegexagglo.fr/competences/pole-economie/developpement-economique/>